

Initiative en faveur de l'insertion professionnelle des personnes handicapées

FICHE D'EXPÉRIENCE

Mots clés

Formation - Management de l'intégration des personnels handicapés



MANAGEMENT DE L'INTEGRATION DES PERSONNELS HANDICAPES

(secteurs privé et public)

UPEC

Contact du porteur	Karine Gros, Maitre de Conférences Université Paris-Est-Créteil (UPEC) et responsable de projets de formation et de recherche Insertion Professionnelle des personnes handicapées au sein de l'UPEC Mail : karine.gros@u-pec.fr
Territoire concerné	Île-de-France / Territoire National
Intitulé de l'initiative	Formation brève MANAGEMENT DE L'INTEGRATION DES PERSONNELS HANDICAPES (secteurs privé et public)

<p>Etat d'avancement du projet (en réflexion/ en cours/ terminé)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexion achevée - Date de démarrage du projet : octobre 2016 - Formation de 2 jours - Plusieurs sessions de formation par an.
<p>Objectifs de départ</p>	<p>Formation destinée aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Managers - Encadrants tous niveaux - Chargés de mission Handicap - Personnels DRH Responsables RH <p>Objectifs, compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se familiariser avec les différents types de handicaps - Modifier et adapter durablement les représentations, comportements et modes de communication face aux handicaps - Intégrer son action dans le cadre du projet Handicap de l'entreprise - Gérer la situation de management au quotidien : évolution, évaluation, encadrement - Prise en compte des besoins
<p>Mise en œuvre de l'action - déroulement (étapes clés)</p>	<p>Jour 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etat des lieux des opinions et connaissances personnelles et mises en évidence des préjugés - Définitions conceptuelles, juridiques et institutionnelles sur le handicap et l'insertion - Problématiques de l'insertion professionnelle et du maintien dans l'emploi - Le management de l'intégration des travailleurs handicapés <p>Jour 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion de situations pratiques et concrètes d'accueil et d'intégration des salariés handicapés en vue de développer les savoirs-faire et réflexes professionnels - Principes d'action à inscrire dans sa pratique professionnelle - Impacts d'un handicap déterminé sur les pratiques managériales - Constitution d'une boîte à outils adaptée.
<p>Résultats</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Répondre aux demandes et besoins de formations brèves exprimées par les entreprises du secteur privé et secteur public - Développer les compétences en management et intégration des personnels handicapés

<p>Parties prenantes, partenaires impliqués</p>	<p>1 - Universitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Karine Gros (MCU UPEC) : Référente-handicap, Maître de Conférences, responsable de projets de recherche et formation Insertion professionnelle et maintien en activité des personnes handicapées - Didier Tourneroché (UPEC) : Spécialiste du handicap, ayant une expérience approfondie du partenariat institutionnel, du pilotage des politiques publiques, de l'insertion et de la formation des personnes handicapées. <p>2 - Entreprises (secteurs public et privé) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gérard Lefranc (Thalès) : Directeur Mission Insertion –Thales, il dirige la politique handicap du Groupe Thales depuis 10 ans et est à l'origine de la mise en place de nombreux partenariats. Il a dirigé, en tant que président, la commission de normalisation AFNOR relative à la norme X 50-783 « Organismes hand-accueillants ». Membre du CNCPH. - Ghislaine Bec (CNRS) : Ingénieure de recherche, Responsable Missions Relations Sociales et Insertion Handicap, CNRS, établissement public signataire du protocole d'accord pour l'emploi des PH (2016-2019)
<p>Bilan global, enseignements, reproduction envisageable</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Professionnalisation du public cible : pour approfondir : Formation « Recrutement des personnels handicapés » - Formation prévue à l'UPEC ou sur autre site selon les besoins des entreprises et organismes : reproduction envisageable dans les locaux de toute entreprise d'Île de France.